

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 85/03

ÉFAI – 030199 – AFR 54/013/2003

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / PRISONNIER D'OPINION / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

SOUDAN

Hussein Ibrahim Gindeel (h), défenseur des droits humains, 48 ans

Londres, le 25 mars 2003

Le 24 mars, Hussein Ibrahim Gindeel a été arrêté par quatre membres des forces de sécurité vêtus en civil, alors qu'il se trouvait sur la route située à proximité de son domicile, à Ed Damazin (province du Nil bleu, est du Soudan). Il est actuellement détenu au secret sans inculpation et risque peut-être d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

Haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie, Hussein Ibrahim Gindeel est également le directeur exécutif de l'Organisation soudanaise de développement social, une organisation bénévole fondée dans le but de promouvoir le développement durable et les droits fondamentaux.

L'Organisation soudanaise de développement social avait prévu d'animer, les 26 et 27 mars, à Ed Damazin, un atelier consacré au rôle de la société civile dans le processus de paix. Cet atelier devait se dérouler en présence de participants venus de la capitale, Khartoum, et d'ailleurs. Le 24 mars, les forces de sécurité, qui avaient autorisé cette manifestation, ont finalement interdit sa tenue, sans fournir d'explication.

Hussein Ibrahim Gindeel, qui devait diriger cet atelier, a été arrêté avant sa tenue. Son interpellation pourrait s'expliquer par la grande réticence dont le gouvernement fait preuve vis-à-vis des débats organisés au sein de la société civile sur des questions relatives au processus de paix.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– déclarez-vous extrêmement préoccupé par le maintien en détention d'Hussein Ibrahim Gindeel, qui a été arrêté par les forces de sécurité soudanaises le 24 mars, pour des raisons manifestement liées à un atelier consacré aux droits humains et au processus de paix ;

– appelez les autorités soudanaises à révéler immédiatement le lieu de détention de cet homme, et efforcez-vous d'obtenir l'assurance qu'il ne sera pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;

– exhortez les autorités à permettre immédiatement à Hussein Ibrahim Gindeel de recevoir la visite de ses proches, de s'entretenir avec un avocat et de bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par son état de santé, et ce sans restriction ;

– demandez aux autorités de libérer cet homme immédiatement et sans condition si, comme cela semble être le cas, il est détenu uniquement en raison des activités qu'il mène en faveur des droits humains.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency Lieutenant General Omar Hassan al-Bashir
President of the Republic of Sudan
President's Palace
PO Box 281, Khartoum, Soudan

Télégrammes : President al-Bashir, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 771651 / 787676 / 783223

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président de la République,

Premier vice-président de la République :

His Excellency Ali Osman Mohamed Taha
First Vice-President of the Republic of Sudan
People's Palace
PO Box 281, Khartoum, Soudan

Télégrammes : Vice-President Ali Osman Mohamed Taha, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 771651 / 787676 / 783223

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Vice-Président de la République,

Conseiller du Président pour les questions de sécurité :

Maj-Gen Tayyib Ibrahim Muhammed Khayr
Adviser to the President on Security Affairs
People's Palace
PO Box 281, Khartoum, Soudan

Télégrammes : Maj-Gen Tayyib Ibrahim Muhammed Khayr, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 771651 / 787676 / 783223

Formule d'appel : *Dear Major-General*, / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

Ministre de l'Intérieur :

Major General Abdul Rahim Muhammed Hussein
Minister of Internal Affairs
Ministry of Interior
PO Box 281, Khartoum, Soudan

Télégrammes : Minister of Internal Affairs, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 774339 / 776554 / 773046 / 770186 / 777900

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

Mr Mustafa Osman Ismail
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 873, Khartoum, Soudan

Télégrammes : Foreign Minister, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779383

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Conseil consultatif sur les droits humains :

Dr Yasir Sid Ahmed
Advisory Council for Human Rights
PO Box 302
Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779173 / 770883

Formule d'appel : *Dear Dr Yasir Sid Ahmed*, / Monsieur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 6 MAI 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*